

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



EMPLOYÉS DE MAISON ET PERSONNELS DE MÉNAGE



QUESTION MSY

8 430 personnes exercent ce métier, soit **0,2 %** des emplois de la région en 2020

	Employés de maison et personnels de ménage	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 52 %	+ 7 %	223 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	96 %	48 %	4 sur 225
La part des moins de 25 ans est moins importante	3 %	9 %	182 sur 225
La part des séniors est plus importante	55 %	30 %	3 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	49 %	12 %	2 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	29 %	23 %	97 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	78 %	86 %	181 sur 225
Les temps partiels sont plus répandus	64 %	18 %	2 sur 225
Le secteur 'Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre' est 83,3 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids	43 %	1 %	

12 780 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **2,2 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Employés de maison et personnels de ménage	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 20 %	- 8 %	153 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est plus importante	96 %	52 %	3 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est plus importante	52 %	44 %	17 sur 208
La part des moins de 25 ans est moins importante	5 %	12 %	169 sur 208
La part des 50 ans et plus est plus importante	44 %	27 %	11 sur 208
La part des non diplômés est plus importante	37 %	14 %	6 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	40 %	30 %	56 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	12 %	9 %	33 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	29 %	16 %	5 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).